



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 14 avril 2015 à 10 h et à laquelle sont présents monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères Josée Lacasse, Mike Duggan, Richard M. Bégin, Maxime Tremblay, Jocelyn Blondin, Mireille Apollon, Louise Boudrias, Denise Laferrière, Cédric Tessier, Denis Tassé, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Sylvie Goneau, Stéphane Lauzon, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse, sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Sont également présents, messieurs et mesdames Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, André Turgeon, directeur général adjoint, M^c Suzanne Ouellet, greffier et M^c Sandra Stéphanie Clavet, greffier adjoint ainsi que Luc Bard, Jean Boileau, Louis Cabral, André Cadieux, Gilles Desjardins, Geneviève Emery, Steve Fournier, Yess Gacem, Laurence Gillot, Marc Gohier, Mario Harel, Marco Lalonde, Catherine Marchand, Claude Martine, Marc Phaneuf et Patrick Robert-Meunier.

CAUP20150414-P1 BILAN DU COMITÉ ORGANISATEUR DES JEUX DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE 2014

10 h – Monsieur Yves Lahaie, accompagné de monsieur Benoît Pelletier, directeur général et président du Comité organisateur des Jeux de la francophonie canadienne 2014 et de monsieur Yess Gacem, présente le bilan final des Jeux de la francophonie canadienne qui se sont déroulés à Gatineau du 23 au 27 juillet 2014.

Les membres du conseil remercient et félicitent le Comité organisateur pour le succès de l'activité.

Une rencontre entre le Comité organisateur et des représentants de la Ville aura lieu ultérieurement pour un suivi des recommandations proposées par le Comité organisateur.

CAUP20150414-P2 RÉAMÉNAGEMENT URBAIN DU SECTEUR DE LA RUE LAVAL AU CENTRE-VILLE

11 h – Madame Catherine Marchand présente le projet de réaménagement urbain du secteur de la rue Laval, entre le boulevard des Allumetières et la rue Laurier. Ce projet s'inscrit dans la démarche de revitalisation du centre-ville selon les objectifs du programme particulier d'urbanisme.

Estimation préliminaire des coûts reliés au projet :

Secteur Kent et Aubry :	1 140 000 \$
Secteur rue Laval entre du Portage et Hôtel-de-Ville :	2 200 000 \$
Secteur entre Du Portage et Laurier :	2 400 000 \$
Nouvel élément d'eau sur la place Aubry :	160 000 \$
Enfouissement des lignes d'utilité publique :	<u>2 000 000 \$</u>
Grand total :	7 900 000 \$

Un budget additionnel de 1 000 000 \$ est prévu au programme triennal d'immobilisation pour le remplacement des infrastructures.

RECOMMANDATIONS :**CP-SUDD-2015-005**

Approuver le concept développé pour le réaménagement urbain du secteur de la rue Laval au centre-ville.

CP-SUDD-2015-006

Mandater le Service de l'urbanisme et du développement durable à faire une présentation publique auprès des différents intervenants ayant participé aux ateliers de travail, en cours de réalisation du concept.

CP-SUDD-2015-007

Mandater le Service des infrastructures à procéder à la confection des plans et devis et à la réalisation des travaux.

CP-SUDD-2015-008

Mandater le Service de l'urbanisme et du développement durable à travailler de concert avec les propriétaires fonciers pour établir les conditions de mise en œuvre du projet ainsi que les conditions de mise en valeur des terrains privés.

CP-SUDD-2015-009

Mandater le Service de l'urbanisme et du développement durable à finaliser le concept d'aménagement d'éléments d'eau sur la place Aubry.

CP-SUDD-2015-010

Approuver le budget pour le réaménagement de la rue Laval et mandater le Service des finances à libérer les fonds selon les besoins, jusqu'à l'adoption du Plan d'investissement – Volet projets de développement 2015-2018 – Secteur centre-ville.

Considérant qu'une présentation publique du projet a déjà eu lieu le 10 avril 2015, la recommandation **CP-SUDD-2015-006** est retirée.

Un tour de table est fait sur les recommandations.

POUR

M^{me} Josée Lacasse
 M. Mike Duggan
 M. Richard M. Bégin
 M. Maxime Tremblay
 M. Jocelyn Blondin
 M^{me} Mireille Apollon
 M^{me} Louise Boudrias
 M^{me} Denise Laferrière
 M. Cédric Tessier
 M. Denis Tassé
 M^{me} Myriam Nadeau
 M. Gilles Carpentier
 M. Stéphane Lauzon
 M. Jean Lessard
 M. Marc Carrière
 M. Martin Lajeunesse
 M. Daniel Champagne
 M. le maire Maxime Pedneaud-Jobin

CONTRE

M^{me} Sylvie Goneau

Les recommandations **CP-SUDD-2015-005**, **CP-SUDD-2015-007**, **CP-SUDD-2015-008**, **CP-SUDD-2015-009** et **CP-SUDD-2015-010** sont acceptées à la majorité.

Conséquemment, le projet de résolution numéro 27049 sera soumis pour adoption au conseil municipal du 14 avril 2015.

Le caucus préparatoire est suspendu à 12 h.

Reprise du caucus préparatoire à 13 h.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne a quitté son siège.

Madame la conseillère Mireille Apollon préside la réunion.

CAUP20150414-P3

PROGRAMMATION CULTURELLE AU CENTRE-VILLE - ÉTÉ 2015

13 h – Monsieur Louis Cabral, accompagné de messieurs André Turgeon et Steve Fournier, présente la programmation culturelle prévue pour l'été 2015 au centre-ville.

- Place de la Francophonie;
- Visites patrimoniales;
- Fêtes et festivals;
- Projet d'animation de rue dans le secteur Laval, Aubry et Kent;
- Projet Recycl'Art au ruisseau de la Brasserie en partenariat avec le Centre d'art contemporain de l'Outaouais. Pour ce projet une demande de subvention estimée à 57 250 \$ est souhaitée de la part de la Ville.

Monsieur le conseiller Richard M. Bégin quitte son siège.

RECOMMANDATIONS :

CP-ACL-2015-20

Entériner le protocole d'entente pour la réalisation du Recycl'Art de Gatineau à être conclu entre la Ville de Gatineau et le Centre d'art contemporain de l'Outaouais inc. pour un montant en subvention de 50 000 \$ et de 7 250 \$ en biens et services en 2015.

CP-ACL-2015-21

Autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer le protocole d'entente pour la réalisation du Recycl'Art de Gatineau aux abords du ruisseau de la Brasserie entre la Ville de Gatineau et le Centre d'art contemporain de l'Outaouais inc.

CP-ACL-2015-22

Autoriser le trésorier à :

- émettre les chèques selon les termes et conditions stipulés au protocole d'entente à intervenir avec le Centre d'art contemporain de l'Outaouais inc., 39, rue Leduc, local 108, Gatineau, Québec, J8X 3A3, sur présentation de pièces justificatives par le Service des arts, de la culture et des lettres;
- ajouter le Centre d'art contemporain de l'Outaouais inc. sur la police d'assurance responsabilité civile des OSBL de la Ville, relativement aux activités prévues au présent protocole d'entente jusqu'au 1^{er} décembre 2015 et que le montant relié à la prime d'assurance sera assumé par le Centre d'art contemporain de l'Outaouais inc.;
- payer à l'organisme qui réalise l'évènement, les dépenses encourues par celui-ci dans le cadre de l'organisation de l'évènement et qui sont prévues par la Ville dans le soutien en services inscrit au protocole d'entente en logistique – Autres services.

Les fonds à cette fin, au montant de 55 000 \$, seront puisés à même le poste budgétaire 02-61493-999 – Fonds de développement du centre-ville.

Le trésorier est autorisé à puiser temporairement à même le surplus libre la somme de 55 000 \$ et à faire les écritures comptables pour donner suite à la présente.

Le surplus libre sera renfloué à partir des projets en cours 2014 à être adoptés lors du dépôt des états financiers 2014. Les sommes proviennent de l'annulation du contrat à la firme HopKaboom selon la résolution numéro CE-2014-429 du 15 avril 2014.

Les recommandations **CP-ACL-2015-20**, **CP-ACL-2015-21** et **CP-ACL-2015-22** sont acceptées à l'unanimité.

Conséquemment, le projet de résolution numéro 27276 sera soumis au comité exécutif spécial du 14 avril 2015 pour adoption et recommandation au conseil municipal du 14 avril 2015.

CAUP20150414-P4**MIXMÉDIARTS – THÉÂTRE D'EAU MULTIMÉDIA**

13 h 35 – Monsieur Louis Cabral, accompagné de messieurs André Turgeon et Steve Fournier, présente la demande de soutien du théâtre d'eau multimédia de Mixmédiarts.

Cette activité se déroulera au ruisseau de la Brasserie.

La demande d'aide financière de la part de la Ville est estimée à 60 000 \$.

RECOMMANDATIONS :**CP-ACL-2015-17**

Entériner le protocole d'entente pour la réalisation du théâtre d'eau multimédia à être conclu entre la Ville de Gatineau et Mixmédiarts pour un montant en subvention de 50 000 \$ et de 10 000 \$ en biens et services en 2015.

CP-ACL-2015-18

Autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer le protocole d'entente pour la réalisation du théâtre d'eau multimédia sur le ruisseau de la Brasserie entre la Ville de Gatineau et Mixmédiarts

CP-ACL-2015-19

Autoriser le trésorier à :

- émettre les chèques selon les termes et conditions stipulés au protocole d'entente à intervenir avec Mixmédiarts, 38, avenue Gatineau, Gatineau, Québec, J8T 4J1, sur présentation de pièces justificatives par le Service des arts, de la culture et des lettres;
- ajouter Mixmédiarts sur la police d'assurance responsabilité civile des OSBL de la Ville, relativement aux activités prévues au présent protocole d'entente jusqu'au 1^{er} décembre 2015 et que le montant relié à la prime d'assurance sera assumé par Mixmédiarts;
- payer à l'organisme qui réalise l'évènement, les dépenses encourues par celui-ci dans le cadre de l'organisation de l'évènement et qui sont prévues par la Ville dans le soutien en services inscrit au protocole d'entente en logistique – Autres services.

Les fonds à cette fin, au montant de 60 000 \$, seront puisés à même le poste budgétaire 02-61493-999 – Fonds de développement du centre-ville.

Le trésorier est autorisé à puiser temporairement à même le surplus libre la somme de 60 000 \$ et à faire les écritures comptables pour donner suite à la présente.

Le surplus libre sera renfloué à partir des projets en cours 2014 à être adoptés lors du dépôt des états financiers 2014. Les sommes proviennent de l'annulation du contrat à la firme HopKaboom selon la résolution numéro CE-2014-429 du 15 avril 2014.

Les recommandations **CP-ACL-2015-17**, **CP-ACL-2015-18** et **CP-ACL-2015-19** sont acceptées à l'unanimité.

Conséquemment, le projet de résolution numéro 27268 sera soumis au comité exécutif spécial du 14 avril 2015 pour adoption et recommandation au conseil municipal du 14 avril 2015.

Le caucus préparatoire est suspendu à 14 h.

Reprise du caucus préparatoire à 14 h 15.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne reprend son siège et préside la réunion.

CAUP20150414-P5

CAUCUS PRÉPARATOIRE

14 h 15 – Discussions sur les dossiers inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal du 14 avril 2015.

16.4 Projet numéro --> CES - Protocole d'entente 2015 à 2017 entre la Ville de Gatineau et L'Alternative Outaouais pour les corvées de nettoyage de graffitis

Demande est faite pour ajouter le mot « tags » dans le titre du projet de résolution.

Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin quitte son siège.

Monsieur le conseiller Richard M. Bégin reprend son siège.

17.2 Projet numéro --> CES - Participation financière de la Ville de Gatineau pour réaliser une étude d'opportunité et de faisabilité du projet de développement touristique pour le Festival de montgolfières de Gatineau

Proposé par madame la conseillère Louise Boudrias
Appuyé par madame la conseillère Denise Laferrière

De retirer l'item 17.2 de l'ordre du jour de la séance du 14 avril 2015.

Un tour de table est fait sur cette proposition.

POUR

M. Maxime Tremblay
M^{me} Louise Boudrias
M^{me} Denise Laferrière

CONTRE

M^{me} Josée Lacasse
M. Mike Duggan
M. Richard M. Bégin
M^{me} Mireille Apollon
M. Cédric Tessier
M. Denis Tassé
M^{me} Myriam Nadeau
M. Gilles Carpentier
M^{me} Sylvie Goneau
M. Stéphane Lauzon
M. Jean Lessard
M. Marc Carrière
M. Martin Lajeunesse
M. Daniel Champagne
M. le maire Maxime Pedneaud-Jobin

ABSENT

M. Jocelyn Blondin

La proposition est rejetée à la majorité.

Les membres du conseil consentent à l'ajout des items suivants :

- 30.1 Projet numéro 27159** - Avis de présentation - Règlement numéro 500-27-2015 modifiant le Règlement de plan d'urbanisme numéro 500-2005 dans le but de concrétiser une vision de « campus santé » en permettant un plus large éventail de commerces, de services ainsi que certaines activités de recherche - District électoral du Parc-de-la-Montagne–Saint-Raymond - Louise Boudrias
- 30.2 Projet numéro 27147** - Projet de Règlement numéro 500-27-2015 modifiant le Règlement de plan d'urbanisme numéro 500-2005 dans le but de concrétiser une vision de « campus santé » en permettant un plus large éventail de commerces, de services ainsi que certaines activités de recherche - District électoral du Parc-de-la-Montagne–Saint-Raymond - Louise Boudrias
- 30.3 Projet numéro 27176** - Avis de présentation - Projet de Règlement de concordance numéro 502-204-2015 modifiant le Règlement de zonage numéro 502-2005 dans le but d'ajouter des usages commerciaux, de services ainsi que certaines activités de recherche afin de concrétiser la vision de « campus santé » et pour tenir compte des modifications apportées par le règlement numéro 500-27-2015 modifiant le plan d'urbanisme numéro 500-2005 - District électoral du Parc-de-la-Montagne–Saint-Raymond - Louise Boudrias
- 30.4 Projet numéro 27157** - Projet de Règlement de concordance numéro 502-204-2015 modifiant le Règlement de zonage numéro 502-2005 dans le but d'ajouter des usages commerciaux, de services ainsi que certaines activités de recherche afin de concrétiser la vision de « campus santé » et pour tenir compte des modifications apportées par le règlement numéro 500-27-2015 modifiant le plan d'urbanisme numéro 500-2005 - District électoral du Parc-de-la-Montagne–Saint-Raymond - Louise Boudrias
- 30.5 Projet numéro 27149** - Règlement numéro 502-198-2015 modifiant le Règlement de zonage numéro 502-2005 dans le but d'augmenter le nombre d'étages permis dans la zone H-05-127, agrandir la zone H-05-127 à même une partie de la zone H-05-238 et ajuster certaines dispositions particulières concernant l'architecture des bâtiments - District électoral du Versant - Daniel Champagne
- 30.6 Projet numéro 27153** - Règlement numéro 502-198.1-2015 modifiant le Règlement de zonage numéro 502-2005 dans le but d'augmenter le nombre d'étages permis dans la zone H-05-120 et créer une nouvelle zone H-05-246 à même une partie de la zone H-05-120 - District électoral du Versant - Daniel Champagne
- 30.7 Projet numéro 27170** - Modification d'un projet de développement visant l'ouverture d'une nouvelle rue dans le secteur d'insertion champêtre du chemin d'Aylmer - 1180, 1190 et 1200, chemin d'Aylmer correspondant aux phases 2, 3 et 4 du projet Château Cartier - Modifier l'implantation et l'architecture, augmenter le nombre de logements de la phase 3, soit le 1190, chemin d'Aylmer - District électoral de Deschênes - Richard M. Bégin
- 30.8 Projet numéro** --> **CES** - Protocole d'entente entre la Ville et la Corporation de l'aménagement de la Rivière Blanche de Gatineau inc. pour l'aménagement du parc écologique de la Ferme Dalton - District électoral de la Rivière-Blanche - Jean Lessard
- 30.9 Projet numéro 27333** – Résolution d'appui – Avis régional : Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais – Consultation sur les modifications des limites territoriales des unités d'aménagement
- 30.10 Projet numéro** --> **CES** – Protocole d'entente de gestion et d'exploitation d'une aire d'exercice canin dans le secteur de Gatineau

30.11 Projet numéro --> CES – Modifications à la structure organisationnelle – Service des travaux publics et autorisation de signer la lettre d’entente ENT-BLC-15-03

30.12 Projet numéro --> CES – Protocole d’entente pour la surface synthétique de soccer-football de l’école Hormidas-Gamelin de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées

CAUP20150414-P6

RUE DU SOMMELIER – AMÉNAGEMENT D’UN CUL-DE-SAC

15 h 30 – Monsieur Marc Phaneuf, accompagné de monsieur Claude Martine et de madame Geneviève Emery, présente le dossier.

Par une pétition des résidents des rues du Sommelier et de la place Issler en mars 2014, ceux-ci ont demandé à la Ville la fermeture d’une portion de la rue du Sommelier à la circulation automobile sauf pour les véhicules autorisés (véhicules municipaux, Société de transports de l’Outaouais, ambulances, etc.)

Suite à cette pétition, une analyse a été réalisée par le service. La géométrie de la rue, l’implantation de mesures de modération de la circulation mise en place en 2009, les résultats des relevés de vitesse et les comptages effectués depuis 2007, de même que les impacts de l’implantation possible d’un cul-de-sac sont soumis aux membres du conseil municipal.

RECOMMANDATIONS :

- Considérant que les débits enregistrés ne sont pas jugés comme étant déraisonnables;
- Considérant que la vitesse par les automobilistes ne peut être considérée comme étant problématique;
- Considérant que la Ville a déjà mis en place des mesures pour contrer le transit en période de pointe AM et a aussi fait des interventions pour améliorer la sécurité sur cette rue;
- Les services municipaux ne recommandent pas l’implantation du cul-de-sac sur la rue du Sommelier.

Les recommandations du service n’ont fait l’objet d’aucun tour de table. Conséquemment, les recommandations ne sont pas acceptées.

En amendement

Monsieur le conseiller Cédric Tessier dépose un projet de résolution.

Celle-ci est appuyée par monsieur le conseiller Mike Duggan.

- Mandater le centre de services de Gatineau de préparer l’implantation d’un cul-de-sac fonctionnel sur la rue du Sommelier;
- Mandater le centre de services de Gatineau de consulter les résidents de la rue du Sommelier et de Place Issler afin de préciser l’emplacement du cul-de-sac fonctionnel;
- Mandater le centre de services de Gatineau de préparer une résolution pour la séance du conseil municipal du 12 mai 2015 afin d’approuver la mise en place du cul-de-sac fonctionnel. La résolution devra mentionner que l’existence du cul-de-sac fonctionnel devra être réévaluée lorsque la rue de Cannes aura été prolongée jusqu’au chemin des Érables.

Un tour de table est fait sur cette proposition.

POUR	CONTRE	ASBTENTION	ABSENT
M ^{me} Josée Lacasse M. Mike Duggan M. Richard M. Bégin M. Maxime Tremblay M ^{me} Mireille Apollon M ^{me} Louise Boudrias M. Cédric Tessier M ^{me} Myriam Nadeau M. Gilles Carpentier M. Stéphane Lauzon M. Jean Lessard M. Marc Carrière M. Martin Lajeunesse M. Daniel Champagne M. le maire Maxime Pedneaud-Jobin	M ^{me} Denise Laferrière	M. Denis Tassé M ^{me} Sylvie Goneau	M. Jocelyn Blondin

La résolution apportée par monsieur le conseiller Cédric Tessier est acceptée à la majorité.

La résolution sera modifiée au premier paragraphe par le remplacement des mots « centre de services » par « Service des infrastructures ».

Fin du caucus préparatoire à 16 h 35.